

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 37

Artikel: Lausanne, le 6 août 1864
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 août 1864.

Le *Conteur* a déjà eu l'occasion de parler de l'Ecole spéciale et de signaler à ses lecteurs l'importance de cet établissement pour notre Canton. Fondée avant l'Ecole polytechnique fédérale, l'Ecole spéciale avait à son début un avenir magnifique. Mais dès lors, l'institution fédérale a absorbé la plupart des éléments sur lesquels l'Ecole avait fondé ses espérances ; et, depuis longtemps déjà, ses fondateurs la soutiennent avec un dévouement des plus désintéressés. Le moment semblait arriver où tous leurs efforts ne suffiraient plus à prolonger l'existence de l'établissement. Aujourd'hui, l'Ecole reprend vie ; c'est alors qu'on s'est vu à la veille de la perdre qu'on a compris le vide qu'elle allait faire. Des personnes généreuses lui ont apporté leur appui moral et pécuniaire, et tout fait présager que l'établissement va grandir d'une façon inespérée.

Le Conseil d'Etat, de son côté, proposera au Grand Conseil une allocation de 2000 fr. pendant trois ans pour l'Ecole spéciale. Nous approuvons très fortement cette décision et nous espérons que tous les citoyens vaudois seront enchantés de voir le pays s'intéresser par cette bien modeste contribution à la réussite d'un établissement aussi utile au pays, « car s'il n'existait pas il faudrait le créer. »

Nous avons, en effet, l'intention de montrer que notre canton doit relever chez lui les études techniques supérieures et ne pas se baser sur l'existence de l'Ecole polytechnique fédérale pour négliger le développement de son instruction supérieure ; mais les derniers événements du polytechnicum nous dispensent de toute réflexion. Il saute aux yeux que la Suisse romande ne doit pas rester, pour l'éducation de la jeunesse, à la merci d'un établissement dans lequel l'influence germanique est aussi prépondérante.

Il y a lieu d'espérer également que la ville de Lausanne ne sera pas moins empressée d'appuyer pécuniairement une école dont elle profite en tout premier lieu.

Le nouveau conseil d'administration nommé par l'assemblée des actionnaires et souscripteurs de l'Ecole

spéciale, se compose de MM. les professeurs Gay, J. Marguet, et Bischoff, fondateurs de l'Ecole, et de MM. Recordon, docteur, Fernand de Loys et Burnier, col., plus enfin de M. l'ingénieur cantonal Gonin, désigné par le Conseil d'Etat, qui avait été prié de s'intéresser déjà de cette façon à la reconstitution de l'Ecole.

L'école polytechnique fédérale.

Un mauvais plaisant disait un jour qu'il était possible de caractériser la race allemande par un seul mot : *profitiren* ; encore est-il emprunté à la langue française. Nulle part cette inscription ne conviendrait mieux qu'au fronton du polytechnicum. Elle aurait l'avantage de rappeler aux élèves les progrès incessants que l'on attend de leur application, et aux Welches l'emploi que l'on fait de leurs écus.

Du reste, nos confédérés ne s'en cachent pas. D'après le *Bund*, cette école doit être allemande ; aussi chaque jour l'influence germanique va en augmentant ; bientôt les cours en français ne seront plus qu'une simple abstraction, une donnée de la raison pure. « Tant pis pour les Welches, ils n'ont pas voulu l'Université fédérale. » Et voilà comment le *Bund* nous console.

Nous autres, qui n'avons jamais compris le pangermanisme, nous avons cru que cet établissement devait, avant tout, être Suisse et par conséquent représenter, proportionnellement, toutes les nationalités qui composent la Suisse. C'était une grave erreur provenant sans doute de l'air épais qui nous entoure ; c'était une illusion ; elle s'en ira comme les autres.

Quel plaisir n'aurons-nous pas, au contraire, de voir revenir nos enfants avec la figure balafrée, chaussés d'immenses bottes à l'écuyère, coiffés d'une casquette microscopique. Voilà mon *Philistin* de père, diront-ils en nous embrassant, et ils réjouiront nos oreilles par un langage aussi harmonieux que l'allemand du *Bund*. Ils nous étourdiront des récits de leurs prouesses ; ils nous guideront dans le sentier de l'honneur à l'aide de la carte géographique qu'ils porteront sur leurs jeunes visages. Ils seront nos *seniors* et nous leurs *fuchs*.